

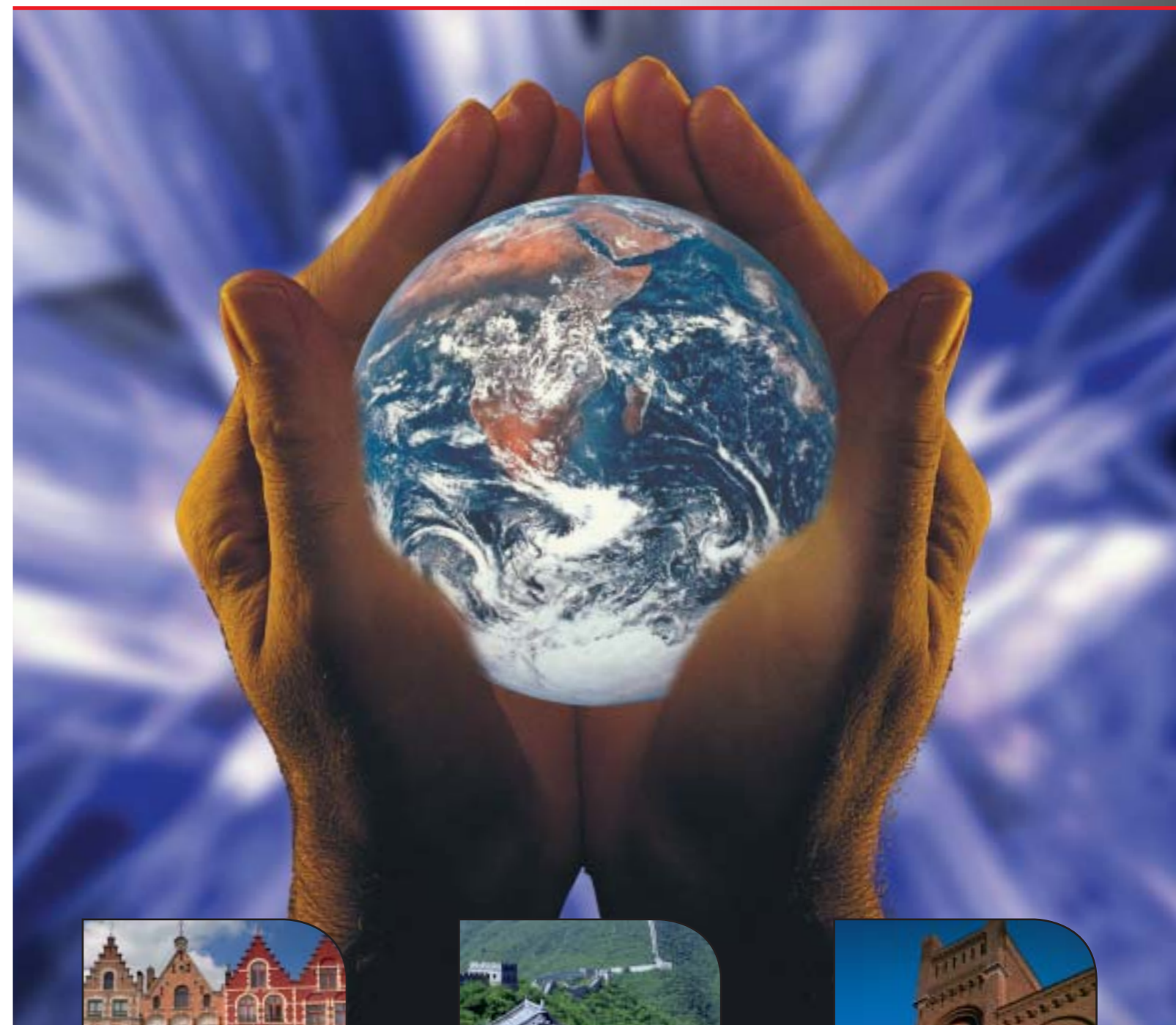


LA BRIQUE DE TERRE CUITE ... LE CHOIX DE LA CONSTRUCTION DURABLE!



Fédération Belge de la Brique

www.brique.be



La brique de terre cuite...

le choix de la construction durable!

Alors que la construction durable est devenue un véritable enjeu de société, la brique de terre cuite reste le matériau par excellence qui contribue à un environnement bâti sain, durable et performant en matière de confort intérieur!

Il faut tout d'abord replacer la construction durable dans le contexte international de développement durable défini comme étant la gestion des ressources, tant humaines, économiques et environnementales qui répond aux besoins de la société actuelle sans mettre en péril ceux des générations futures.

Ainsi, lorsqu'on parle de construction durable faut-il garder à l'esprit cette triple dimension socio-économique-environnementale.

Par ailleurs, une publication de référence du CSTC fournit une définition précise du terme 'construction durable' comme étant "un ensemble qui, durant les phases de construction, d'utilisation et de démolition d'un bâtiment occasionnera un impact minimal sur l'environnement."

Ainsi, il s'agit d'envisager le bâtiment tout au long de son cycle de

vie, c'est-à-dire de sa conception à sa démolition, en passant par les phases de construction, d'utilisation, et éventuellement de transformation et d'adaptation aux besoins des divers occupants qui s'y succèdent.

Mais peut-on parler de construction durable – entendons, bâtiment durable – sans que les matériaux de construction eux-mêmes ne soient durables? En toute vraisemblance, pas!

'D'innombrables exemples de durabilité à travers l'Europe.'



Ce n'est pas un hasard si depuis des siècles, les matériaux de terre cuite façonnent l'environnement bâti européen. Au départ d'une matière première naturelle – l'argile – la brique de terre cuite est un matériau de construction des plus performants, qui permet de répondre à toutes les exigences de confort thermique et acoustique, de sécurité, de durabilité, de 'flexibilité' du bâtiment.



1. L'argile: matière première naturelle des briques de terre cuite

L'argile est la matière première naturelle à la base de la brique de terre cuite. Il faut entendre 'argile' au sens large et considérer également les terres limoneuses et schisteuses, matières premières de même composition minéralogique que l'argile.

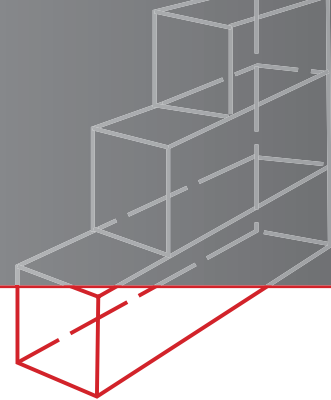
L'argile est extraite dans des argilières. Par ailleurs, l'argile est omniprésente dans le sous-sol belge. Le ratio de matières premières extraites annuellement par rapport aux réserves existantes est très faible, ce qui permet de qualifier **les ressources en argile** comme étant **inépuisables**...

Ceci est dû à une utilisation respectueuse et à une gestion parcimonieuse des ressources planifiée à court, moyen et long terme. Dès lors, l'existence de ressources pour les générations futures n'est pas compromise.

Par ailleurs, des synergies sont trouvées pour utiliser des apports extérieurs d'argile. C'est ainsi par exemple que certains fabricants incorporent dans le mélange de matières premières des argiles provenant des terres de déblais des travaux d'infrastructure. C'est là une opportunité supplémentaire pour limiter l'extraction d'argile en carrière et trouver une utilité à ces terres de déblais. L'activité d'extraction est temporaire. Elle ne concerne qu'une surface limitée qui ne s'étend pas au fil du temps mais ne fait qu'être déplacée. Elle s'organise selon un phasage: extraction-réaménagement du site. **La restauration du site d'extraction amène entre autres une plus-value pour la biodiversité en créant par exemple des réserves naturelles.** Certains exemples d'aménagement de réserve naturelle sur d'anciens sites d'extraction ont d'ailleurs été primés internationalement.

'L'argile... matière première naturelle inépuisable.'





Dans la majorité des cas, le réaménagement des zones d'extraction crée des zones agricoles, ce qui instaure un équilibre entre les zones destinées à l'extraction et les zones restituées pour l'agriculture.

Enfin, une briqueterie jouxte généralement une argillère, ce qui n'engendre donc que peu de transport. Certaines briqueteries ajoutent aussi des argiles en provenance de diverses argillères afin d'étoffer la gamme de produits mais le transport reste toutefois limité.

'La brique... tout naturellement!'



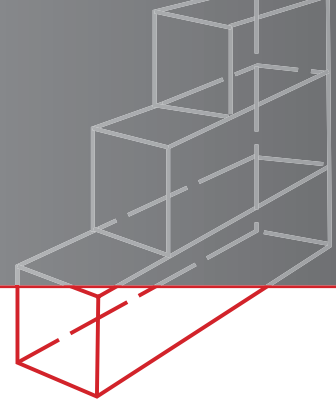
2. La production: un processus de fabrication respectueux de l'environnement et une efficacité énergétique au 'top niveau'

On ajoute à l'argile (au sens large) des adjuvants naturels (sable, sciure de bois) et de l'eau. Le mélange de matières premières est broyé jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. L'argile est alors façonnée (par extrusion ou moulage) en petits éléments parallélépipédiques qui, après séchage et cuisson à une température avoisinant 1000°C, deviendront des briques de terre cuite. Les courbes de séchage et de cuisson sont caractéristiques du mélange de matières premières et du produit. Depuis de très nombreuses années, des mesures ont été prises pour minimiser la consommation en énergie: fours tunnels performants au gaz naturel, suivi rigoureux des cycles de cuisson par voie informatique, récupération de chaleur venant du four tunnel vers le séchoir, ... Depuis les années 70, on constate ainsi une réduction de l'ordre de 50% de l'énergie spécifique nécessaire à la production de briques.

Au-delà de cette attention de chaque instant pour économiser l'énergie nécessaire à la fabrication des briques, la faible énergie spécifique nécessaire à la production d'une brique découle du fait que la production ne concerne que la préparation, le séchage et la cuisson de la matière première naturelle qu'est l'argile!

'Une activité industrielle respectueuse dans le tissu économique'





Aujourd'hui encore, les briqueteries sont engagées dans des partenariats avec les autorités régionales afin de mettre en oeuvre les ultimes pistes d'amélioration encore réalisables; il ne s'agit ici que de détecter les ultimes économies d'énergie car il s'avère que la consommation énergétique est minimale.

Par ailleurs, tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que l'analyse des performances d'un matériau doit porter sur l'ensemble de son **cycle de vie**. Cette approche permet d'avoir une vision globale. **Les bonnes propriétés thermiques d'une**

maçonnerie de briques peuvent apporter de substantielles économies d'énergie (et donc une réduction d'émission de CO₂, et de coût pour les occupants du bâtiment).

Enfin, il n'y a pas de rejet d'eau industrielle; l'eau utilisée dans le processus de fabrication circule en circuit fermé. Les déchets liés à la production sont quasiment inexistantes et la matière première (chute de production) est réintroduite dans le mélange de matières premières.

*de l'environnement et ancrée
et social local.'*



3. La phase de construction: un chantier à très faible nuisance

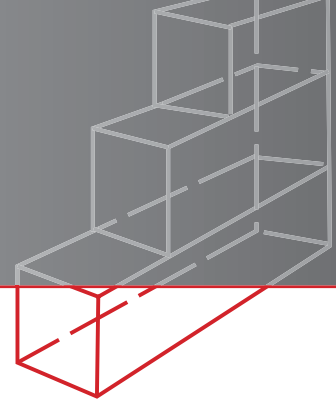
La construction d'un bâtiment en briques ne présente que de très faibles nuisances et aucune mesure spéciale n'est dès lors requise pour les personnes vivant à proximité du chantier.

La construction reste relativement artisanale et ne nécessite pas d'utilisation de machine. Dès lors, les chantiers sont également peu bruyants, peu poussiéreux, inodores et peu générateurs de déchets. La construction n'occasionne aucune pollution du sol et de l'atmosphère.

L'industrie briquetière s'efforce constamment d'améliorer la santé et la sécurité sur chantier en concevant des briques pour murs intérieurs (briques SB) avec un (des) évidement(s) de préhension qui rend(ent) la manipulation ergonomique, sans risque et confortable. Aujourd'hui, la coupe des briques SB à l'aide d'une scie alligator permet de limiter la poussière et les chutes de matériaux, par rapport à la coupe avec disqueuse.

*'La construction durable en briques...
on y vient à tout âge.'*





4. Vivre dans un bâtiment en terre cuite: un confort intérieur inégalé

La brique fournit des conditions de vie et un confort intérieur excellents grâce à ses bonnes propriétés thermiques et acoustiques. Celles-ci découlent d'un équilibre judicieux entre leur structure poreuse, qui confère entre autres le caractère isolant thermique, et leur masse qui apporte résistance mécanique et isolation acoustique.

Un calcul simple permet de vérifier que le système constructif du mur creux partiellement isolé et peu ventilé avec maçonnerie portante en briques SB satisfait aisément à cette condition.

Dans ce système du mur creux, la contribution de la maçonnerie portante en briques SB à la résistance thermique de la paroi est essentielle.

4.1 Le confort thermique et l'utilisation rationnelle de l'énergie: un enjeu de première importance

L'utilisation des bâtiments représente environ 40% de la consommation énergétique en Belgique. Comme chacun le sait, il existe une relation directe entre la consommation énergétique et les émissions de CO₂.

Grâce à leurs bonnes performances thermiques, les briques limitent l'impact des bâtiments sur l'environnement.

À l'heure où la Belgique met tout en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans le cadre du protocole de Kyoto, la directive performance énergétique des bâtiments devait entrer en application en janvier 2006.

Plus que jamais, c'est toute la conception du bâtiment qui est concernée pour permettre aux logements, aux bureaux et écoles d'atteindre des niveaux de performance énergétique E et d'isolation thermique K répondant aux exigences. Par ailleurs, chaque élément constructif composant le bâtiment ne peut dépasser certaines valeurs U de transmission thermique et le choix des matériaux de construction est dès lors primordial.

4.1.1 L'isolation thermique

Ainsi, en ce qui concerne les exigences spécifiques aux murs de maçonnerie formant l'enveloppe du bâtiment, **il faut que la valeur U soit inférieure à 0,6 W/m²K pour satisfaire aux exigences de la réglementation.** Cette valeur fait intervenir le coefficient de conductivité thermique des matériaux, leur épaisseur et est le reflet du pouvoir isolant du mur. Plus la valeur U est faible, meilleures sont les propriétés thermiques de la paroi.



4.1.2 L'inertie thermique

La maçonnerie de terre cuite présente des propriétés inégalables en matière de confort thermique...

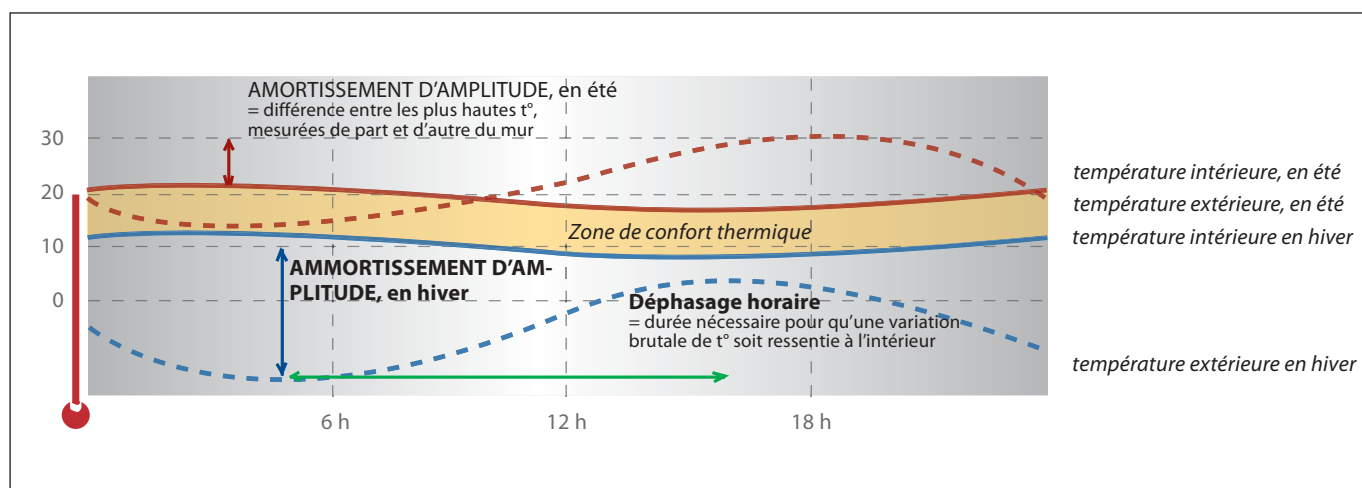
Le système constructif du mur creux isolé avec feuille intérieure portante en briques SB présente une capacité thermique et un caractère isolant idéaux pour procurer du confort thermique à l'intérieur du bâtiment. C'est l'inertie thermique du mur qui est le reflet de ces deux propriétés.

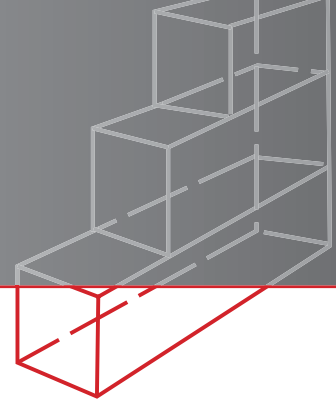
L'inertie thermique est liée à des parois massives et isolées et apporte toute sa contribution au confort thermique lorsque le matériau capacitif (massif) est placé du côté intérieur et est protégé de l'environnement extérieur par une enveloppe d'isolant. La brique SB remplit parfaitement ces conditions.

En hiver, l'inertie thermique des murs en terre cuite permet d'emmagasiner durant la journée la chaleur provenant des apports solaires et de restituer cette énergie gratuite au bâtiment avec un certain déphasage dans le temps. **L'inertie thermique a donc comme effet direct une réduction de l'énergie requise pour le chauffage.**

La méthode be450 permet de chiffrer l'économie annuelle d'énergie réalisée par rapport à une paroi légère à 5 kWh/m^2 , soit entre 5 et 10% si l'on considère une consommation moyenne de 75 kWh/m^2 .

En été, la chaleur est emmagasinée dans les murs massifs qui ont la capacité d'atténuer les écarts de température et d'éviter une surchauffe dans le bâtiment. Ce niveau de confort thermique n'est pas atteint dans les constructions légères telles que les constructions à ossature bois.





4.2 Le confort acoustique: très important dans un environnement bâti où les immeubles à appartements et les habitations attenantes constituent une part de plus en plus importante du parc des logements neufs

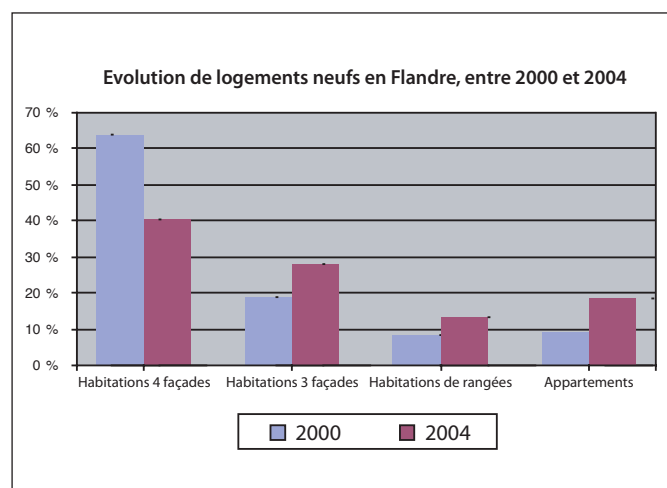
La raréfaction des terrains à bâtir provoque un accroissement de la construction d'immeubles à appartements.

	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre d'appartements *	18 712	20 687	22 564	27 050	31 508

(*) source: Confédération Construction - Données pour la Belgique (nombre de constructions autorisées d'appartements)

La densification des zones d'habitat a également pour conséquence une augmentation de la construction de maisons unifamiliales «trois façades» ou de maisons de rangée.

Cette évolution se marque particulièrement en Flandre où le principe de densification est prôné par le plan régional d'aménagement. Cette tendance devrait aussi aller en s'accroissant dans les autres régions du pays. Ainsi, comme le montre l'évolution du parc de logements neufs en Flandre entre 2000 et 2004, les candidats bâtisseurs optent pour des terrains plus petits, des habitations plus compactes et d'autres styles



de construction... Pour ces logements, mais également pour les maisons unifamiliales du type "quatre façades", **le confort acoustique est une donnée essentielle!**

La massivité des parois est également une condition nécessaire pour assurer un haut niveau de confort acoustique. Plus la massivité surfacique des parois est élevée, meilleure est l'isolation acoustique.

Ainsi, le mur creux avec maçonnerie portante massive est l'unique système constructif qui soit performant à la fois en matière d'isolation thermique et d'isolation acoustique. La maçonnerie de snelbouw reste la solution optimale qui répond à une série d'exigences en matière de confort intérieur.

Notons encore, qu'au-delà des considérations sur le choix des matériaux de construction, les habitudes des occupants du bâtiment, la ventilation, les performances des installations de chauffage, l'orientation du bâtiment, ... seront des paramètres qui auront un impact primordial dans l'analyse de l'efficacité énergétique du bâtiment.



4.3 La sécurité pour les occupants du bâtiment

On entend souvent parler de la qualité de notre environnement extérieur. Nous passons cependant 90% de notre temps dans des environnements intérieurs (logement, travail, transport, loisirs,...). La qualité du climat intérieur est donc de loin tout aussi importante!

4.3.1 Santé

De nombreuses recherches démontrent que la qualité de l'ambiance intérieure des bâtiments a un impact direct sur la santé. Divers facteurs interviennent: le système de chauffage et de climatisation, les habitudes des occupants notamment en terme de ventilation, les matériaux mis en œuvre,...



Nous examinons ici la relation entre la brique de terre cuite et la santé. Des nuisances sont-elles occasionnées? Quelle influence les habitudes des occupants ont-elles?

Considérons divers paramètres d'ambiance intérieure ayant un impact potentiel sur la santé et le bien-être des occupants d'un bâtiment:

Pas de pollution intérieure

La pollution des environnements intérieurs joue un rôle significatif dans l'accroissement de diverses pathologies aiguës et chroniques, telles que les affections respiratoires et les allergies. La brique étant un matériau inerte, elle ne libère pas de substances toxiques ni de substances allergènes.

Barrière aux nuisances sonores

Nous sommes quotidiennement exposés à une multitude de nuisances sonores provenant d'innombrables sources. Il ne fait toutefois aucun doute que l'exposition chronique au bruit est à l'origine d'effets néfastes sur la santé.

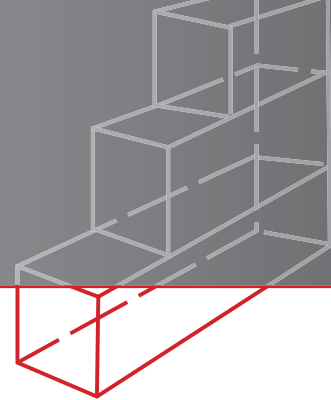
Les propriétés de la brique en matière d'isolation acoustique garantissent des niveaux sonores intérieurs qui entrent dans la gamme de confort acoustique.

Humidité intérieure

Les occupants d'un bâtiment dégagent de la vapeur d'eau par les activités domestiques (cuisine, toilette, lessive,...), la respiration, la sudation. Une famille de quatre personnes occasionne une évaporation de l'ordre de 10 litres par jour. Si cette humidité n'est pas éliminée, elle se condense sur les zones froides des parois et peut provoquer une condensation interne qui engendrera salissures et développement de moisissures.

La faible absorption de l'humidité de l'air ambiant par les briques SB pour murs intérieurs permet aux parois de rester sèche. Dès lors, on ne constate pas de développement de zones humides sur les parois.





4.3.2 Résistance au feu

La brique est un matériau incombustible et ininflammable. Elle est classée A0 dans la classification belge et A1 dans la classification européenne.

La résistance au feu des parois en briques est donnée dans le tableau ci-après:

Épaisseur du mur	Non-enduit	Enduit
9 cm	Rf 1h	Rf 2h
14 cm	Rf 2h	Rf 4h
19 cm	Rf 6h	Rf >6h

En cas d'incendie, la brique étant ininflammable, elle n'émet pas de dégagement toxique.

En outre, pour les valeurs de résistance au feu et d'épaisseur de mur ci-dessus, on constate en règle générale, que la maçonnerie de briques ne se fissure pas en cas d'incendie et peut donc reprendre sa fonction portante après la rénovation du bâtiment.

L'évolution attendue du parc de logements vers des logements mitoyens impose d'autant plus une sécurité sans faille en matière de non-propagation des incendies entre les logements.

4.3.3 Résistance mécanique

La résistance mécanique de la brique en fait un matériau adapté à tous types de bâtiments. Un mur en maçonnerie de briques est un élément constructif universel qui peut reprendre des charges importantes.



La résistance mécanique croît au cours du temps avec le durcissement du mortier. Elle ne se détériore pas.

Cette résistance mécanique est un élément essentiel qui garantit la durabilité de la brique.

*'La construction en briques...
la garantie pour votre sécurité!'*

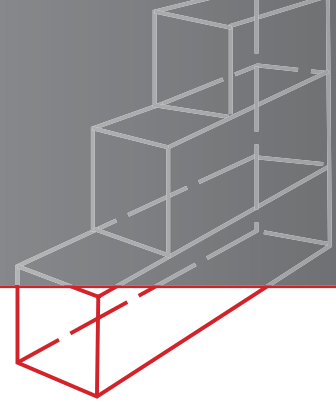


5. L'empreinte dans l'environnement bâti

Depuis des siècles, les briques façonnent notre environnement bâti. En effet, leurs qualités techniques et esthétiques se sont adaptées au fil des siècles pour répondre aux nouvelles exigences en terme de confort, aux nouvelles techniques et permettre à des générations de bâtisseurs de trouver leur inspiration dans un large panel de couleurs, formats et textures.

Les briques font le lien entre le patrimoine bâti architectural et l'environnement bâti du 21^{ème} siècle. C'est cet ancrage dans la société qui explique la relation harmonieuse avec l'environnement, perceptible dans un bâtiment en briques.





6. La brique de terre cuite: l'atout de la durabilité

On constate ces dernières années une tendance de plus en plus marquée à l'achat de logements existants et à leur rénovation ou adaptation aux besoins des nouveaux occupants (maisons unifamiliales).

	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de rénovations*	26 401	27 904	31 879	32 703	33 231

(*) source: Confédération Construction - Données pour la Belgique (nombre de rénovations autorisées de logements)

Cette tendance trouve certainement son origine dans le fait que les terrains à bâtir se font plus rares et que l'achat du terrain nécessite un budget de plus en plus conséquent.

La durabilité d'un bâtiment sera donc un critère de plus en plus important. Par durabilité, il faut non seulement entendre la durée de vie du bâtiment mais également qu'il soit adaptable et ne demande pas ou peu d'entretien!

Dans le domaine de la durabilité, la brique de terre cuite n'a plus rien à prouver!

6.1 Durée de vie

Depuis des générations, la brique est un matériau fait pour durer des générations. L'exemple de bâtiments en briques vieux de plusieurs siècles est suffisamment éloquent. Sa longévité et sa durabilité font de la brique un élément incontournable dans la logique du développement durable.

La durée de vie d'un bâtiment en briques est de plus de 100 ans.



Il faut cependant opérer une distinction entre la durée de vie potentielle d'une construction et sa durée de vie effective. Ainsi, on considère qu'au terme d'une centaine d'années au plus, un bâtiment en briques est démolé pour faire place à une nouvelle construction. Non pas qu'il ne soit plus 'viable', loin de là, mais pour des raisons inhérentes à notre société actuelle.

En effet, les exigences en matière de confort (thermique, acoustique, luminosité, espace, aménagement intérieur,...) de notre société sont bien différentes de celles rencontrées voici quelques décennies. Il est dès lors parfois difficile d'adapter des constructions basées sur un modèle ancien ne correspondant plus à nos attentes actuelles et la reconstruction est alors envisagée, ce pourtant bien avant qu'une démolition ne soit nécessaire pour des raisons liées à la structure ou au bon état de la construction de bâtiments en briques.

La conception de bâtiments adaptables et 'flexibles' est donc d'un important intérêt et un paramètre qui influencera la durabilité des bâtiments.

6.2 Adaptabilité

Lors de l'achat d'un bâtiment, et notamment pour les habitations unifamiliales, il est rare que les nouveaux propriétaires ne fassent pas de travaux d'aménagement pour l'adapter à leurs besoins. Ces travaux peuvent se limiter au réaménagement de la cuisine, de la salle de bains, à la finition intérieure des murs, à la pose d'un nouveau revêtement de sol. Il n'est cependant pas rare que les

travaux touchent aussi à la refonte de l'organisation de la maison: percement de murs et cloisons, annexes à l'habitation, fermeture de baies,...

Durant toute la durée de vie du bâtiment, grâce à leur grande stabilité de forme, les constructions en briques restent adaptables afin de répondre aux exigences et attentes d'une société en évolution.

6.3 Pas d'entretien nécessaire

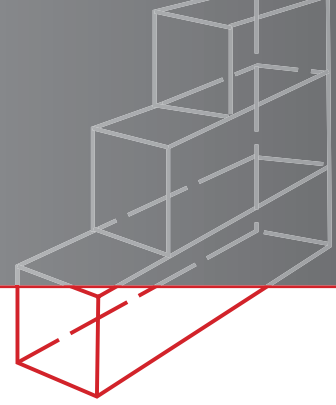
La brique de parement ne requiert aucun entretien. Au contraire, elle acquiert au fil des années une patine qui lui donne un charme inégalé.

Tout d'abord, les propriétés absorbantes de la brique font que lors d'une averse, la brique de parement absorbe l'eau de pluie et l'évacue ensuite rapidement une fois l'averse terminée. On évite ainsi le ruissellement d'eau et l'apparition de salissures le long du parement.

Ensuite, la stabilité de forme d'une brique de terre cuite permet d'éviter l'apparition de fissures.

Alors qu'il sera nécessaire de rafraîchir un enduit tous les 10 ans, de protéger ou de remplacer régulièrement un bardage en bois, la brique de parement a une durabilité de plusieurs centaines d'années. Cette absence d'entretien limite ainsi considérablement l'impact du bâtiment sur l'environnement.





7. La fin de vie d'un bâtiment en briques: démolition, réutilisation, recyclage

Malgré la durée de vie potentiellement très longue des bâtiments en briques, on considère qu'ils sont généralement démolis après une centaine d'années, bien avant la fin de leur durée de vie potentielle.

Lorsque la démolition est l'option retenue, il convient de trouver des solutions pour réutiliser autant que possible les matériaux de construction.

Les possibilités de réutilisation ou de recyclage des briques sont très diverses.

7.1 Réutilisation

A petite échelle, certaines entreprises de démolition récupèrent les briques en les nettoyant du mortier. Elles peuvent alors être réutilisées pour des travaux de restauration ou pour des nouvelles constructions auxquelles elles donnent un certain cachet.



7.2 Recyclage

Le recyclage de briques provenant de chantiers de démolition est une réalité depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, plus de 85% des déchets de démolition sont recyclés. Les briques sont transformées en granulats dans des installations de concassage; ces granulats sont alors mis en œuvre dans des travaux de fondations. Le recours à de tels matériaux alternatifs est rendu possible grâce à l'origine minéralogique de la brique.

Une autre application originale du recyclage de briques est la terre battue utilisée pour le revêtement des terrains de tennis.

Plus que jamais, le leitmotiv qui anime le monde de la terre cuite est de proposer des matériaux qui, tout au long de leur cycle de vie, donnent à la construction durable, une chance de devenir plus qu'un concept, mais bien une réalité!



Pour tout complément d'informations sur les propriétés des murs en maçonnerie de terre cuite, la Fédération Belge de la Brique a publié une série de brochures techniques:

- Isolation thermique
- Isolation acoustique
- Maçonnerie portante
- Résistance au feu
- Maçonnerie de parement

Ces publications peuvent être téléchargées sur le site internet www.brique.be





FABRICANTS BELGES DE BRIQUES ET DE TUILES

Briques pour maçonnerie ordinaire:

- O** : briques pleines pour maçonnerie ordinaire
- P** : briques perforées pour maçonnerie ordinaire
- L** : briques perforées à tesson allégé

Briques de parement:

- E** : briques de façade étirées
- M** : briques faites à la main et briques moulées à la presse
- K** : "Klampsteen"
- A** : autres sortes (briques de parement traditionnelles et "rustiques" comme les briques de campagne, les briques à base de schiste, etc.)

Autres produits:

- H** : hourdis
- T** : tuiles et couvre-murs
- C** : carreaux de terre cuite
- S** : briques de pavage
- Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise;
- La liste est basée sur les listes des membres de la F.B.B. Certains producteurs vendent leurs produits exclusivement ou non via une organisation de vente distincte. Dans le cas où cela s'avère utile, le nom de cette organisation de vente est ajouté entre parenthèses.

Flandre Orientale

- **Kleiprodukten HOVE**
Lindendreef 101
9400 Ninove
Tel. (054) 33 26 67
Fax (054) 32 82 38
(O-M-A)
- **Steenfabriek VANDE MOORTELE**
Scheldekant 7
9700 Oudenaarde
Tel. (055) 33 55 61
Fax (055) 33 55 70
(M-S)
- **SVK**
Aerschotstraat 114
9100 Sint-Niklaas
Tel. (03) 760 49 00
Fax (03) 777 47 84
(O-P-L-E-M-H)

Flandre Occidentale

- **Steenbakkerij AMPE**
Brugsesteenweg 170
8740 Egem (Pittem)
Tel. (051) 46 07 01
Fax (051) 46 07 04
(O-P-L-E)
- **DESIMPEL**
Hoogledestraat 92
8610 Kortemark
Tel. (051) 57 57 00
Fax (051) 57 57 02
(O-P-L-E-M)

TERCA - ZONNEBEKE

Ieperstraat 186
8980 Zonnebeke
Tel. (051) 78 80 60
Fax (051) 77 10 38
(O-P-E)

Steenbakkerij DE KEIGNAERT

Stationsstraat 30
8460 Oudenburg
Tel. (059) 25 50 50
Fax (059) 26 89 87
(O-E-M)

Steenbakkerij DUMOULIN

Rollegebosstraat 9
8880 Ledegem
Tel. (056) 50 98 71
Fax (056) 50 41 92
(O-P)

WIENERBERGER

Ter Bede Business Center
8500 Kortrijk
Tel. (056) 24 96 35
Fax (056) 51 92 75
(O-P-L-E-M-A-S)

KORAMIC

Kapel-ter-Bede 86
8500 Kortrijk
Tel. (056) 24 95 11
Fax (056) 20 23 59
(T)

Limbourg

- **Steenfabriek HEYLEN**
2de Carabinierslaan 145
3620 Veldwezelt-Lanaken
Tel. (089) 71 51 38
Fax (089) 72 28 80
(M)

Steenfabriek NELISSEN - HAESSEN

Kiezelweg 460
3620 Veldwezelt
Tel. (012) 45 10 26
Fax (012) 45 53 89
(M)

TERCA - SCHOUTERDEN

Venlosesteenweg 70
3680 Maaseik
Tel. (089) 56 40 38
Fax (089) 56 81 83
(M-A)

Steenfabrieken VANDERSANDEN

Riemstersteenweg 300
3740 Spouwen
Tel. (089) 51 01 40
Fax (089) 49 28 45
(M)

Steenfabriek VANDERSANDEN

Nijverheidslaan 11
3650 Lanklaar
Tel. (089) 79 02 50
Fax (089) 75 41 90
(M)

TERCA - TESSENDERLO

Havenlaan 10
3980 Tessenderlo
Tel. (013) 35 91 60
Fax (013) 35 91 61
(P-L)

Anvers

Steenbakkerij GEBR. LAUWERS

Noeveren 74
2850 Boom
Tel. (03) 888 02 32
Fax (03) 844 57 86
(K-A-C)

Steenfabriek van NIEL (DESIMPEL)

Landbouwstraat 98
2845 Niel
Tel. (03) 880 70 61
Fax (03) 880 70 66
(M)

Swenden Rumst

Nieuwstraat 44
2840 Rumst
Tel. (03) 880 15 20
Fax (03) 844 28 11
(O-P-L-E)

Swenden Industries

Nieuwstraat 2
2840 Rumst
Tel. (03) 844 22 22
Fax (03) 844 38 02

DESTA

Heerle 11
2322 Minderhout (Hoogstraten)
Tel. (03) 315 70 99
Fax (03) 315 81 48
(E-S)

Steenbakkerij FLOREN

Vaartkant Rechts 4
2960 St-Lenaarts
Tel. (03) 313 81 98
Fax (03) 313 71 56
(O-E)

TERCA - NOVA

Steenbakkersdam 10
2340 Beerse
Tel. (014) 61 10 99
Fax (014) 61 04 32
(O-P-L-E)

TERCA - SAS

Sint Jozefslei 6
2310 Rijkevorsel
Tel. (014) 62 20 10
Fax (014) 61 22 33
(M-A)

TERCA - BEERSE

Absheide 28
2340 Beerse
Tel. (014) 61 19 75 -
(014)- 61 19 75
Fax (014) 61 22 33
(M)

TERCA - QUIRIJNEN

Sint Jobbaan 58
2390 Westmalle
Tel. (03) 311 51 12
Fax (03) 311 62 56
(O-E-H-A-)

Brabant

Steenfabrieken VANDERSANDEN

Kortenbos 14
1790 Hekelgem
Tel. (053) 66 85 51
Fax (053) 66 71 41
(M)

Hainaut

Briqueterie de PERUWELZ (DESIMPEL)

Rue de l'Europe, 11
7600 Péruwelz
Tel. (069) 77 97 10
Fax (069) 77 97 11
(M)

Briqueterie de PLOEGSTEERT 'Barry'

Chaussée de Bruxelles 33
7534 Barry
Tel. (056) 56 56 56
Fax (056) 56 55 02
(E)

Briqueterie de PLOEGSTEERT

Rue du Touquet 228
7782 Ploegsteert
Tel. (056) 56 56 56
Fax (056) 56 55 01
(P-L-H)

TERCA - GHILIN

Route de Wallonie 33
7011 Ghlin
Tel. (065) 35 38 85
Fax (065) 36 10 92
(O-E-S)

TERCA - WARNETON

Chaussée du Pont Rouge 57
7784 Warneton (Comines)
Tel. (056) 58 88 10
Fax (056) 58 85 35
(M)

Namur

Briqueterie de WANLIN (DESIMPEL)

Route de Beauraing 131
5564 Wanlin
Tel. (082) 66 55 00
Fax (082) 66 55 17
(E-A-S)

FEDERATION BELGE DE LA BRIQUE

Rue des Chartreux, 19 bte 19 – 1000 Bruxelles
tél. +32 (02) 511 25 81 – fax +32 (02) 513 26 40
e-mail: info@brique.be
http://www.brique.be

JUIN 2006